



*Au service
des peuples
et des nations*

Plan d'Initialisation
du *Projet d'Assistance au Cycle Electoral (PACE) 2014-2016*

Programme des Nations Unies pour le Développement

Pays : BENIN
PLAN D'INITIALISATION

Titre du Projet : Plan d'initialisation du Projet d'Assistance au Cycle Electoral (PACE) 2014-2016.

Effet UNDAF 5 : D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable.

Produit escompté : Les institutions, les OSC et les médias disposent davantage de capacités pour participer au processus de développement inclusif et pour mieux conduire les processus électoraux.

Axe d'intervention du Plan d'Action de l'UNDAF 2014-2018 : Appui aux mécanismes de pérennisation des organes et des outils de gestion des élections

Date de démarrage du Plan : 03 février 2014

Date de Fin du Plan : 31 octobre 2014

Partenaire de Mise en Œuvre : PNUD

Brève Description du Projet

La République du Bénin fera face à un cycle électoral soutenu avec les élections municipales, communales et locales, probablement en 2014, les élections législatives en 2015 et l'élection présidentielle en 2016. C'est la deuxième fois depuis l'ère du Renouveau démocratique que le Bénin enchaînera trois années électorales successives après la série de 2006, 2007 et 2008. Normalement, n'eût été le report des élections locales, communales et municipales de 2013, on n'aurait pas dû assister à une telle série avant bien longtemps. La succession des prochaines consultations électorales à un an d'intervalle dans un contexte marqué par la fin du deuxième et dernier mandat du Président en exercice constitue un nouveau virage délicat pour le système démocratique du Bénin et un véritable test pour sa stabilité politique. La présidentielle de 2016 devrait marquer une alternance aux termes des dispositions constitutionnelles avec l'arrivée à la tête de l'Etat d'un Président inédit, comme en 2006. De ce fait, il est extrêmement important de réunir les conditions indispensables pour assurer une bonne organisation des scrutins à la fois en termes de crédibilité des scrutins, de façon à réduire au maximum les risques de contestations, d'une part, et en termes d'efficacité et de pragmatisme, notamment à travers une mutualisation des capacités logistiques et financières et une capitalisation des acquis d'un scrutin à un autre, d'autre part.

Ce plan d'initialisation est une initiative prospective du PNUD destinée à préparer le rôle qu'il pourrait jouer dans le cadre de son assistance traditionnelle aux efforts du Bénin pour le maintien de sa stabilité politique, la promotion de la gouvernance démocratique et du développement durable. Son objectif est d'apprêter par anticipation, le cadre administratif, juridique, managérial et technique approprié pour un accompagnement optimal (par le PNUD et par d'autres Partenaires Techniques et Financiers qui voudraient bien se joindre à l'initiative) du cycle électoral triennal envisagé, notamment dans :

- *la mobilisation des ressources nécessaires au financement des opérations liées au processus électoral ;*
- *le processus d'actualisation du fichier électoral national et de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) avant chacune des élections ;*
- *la préparation et l'organisation matérielle et logistique des différents scrutins.*

La phase d'assistance préparatoire au Cycle Electoral de 2014-2016 se déroulera sur une période de neuf mois (Février – Octobre 2014) au maximum pour un montant de 75 000 dollars US

Période du Programme :	2014 - 2018
Composante de UNDAF Action Plan :	Gouvernance
Atlas Award ID :	_____
Date du CLEP :	31 Janvier 2014

Ressources Totales requises :	75 000 USD
Ressources Totales allouées :	75 000 USD
• Régulière :	75 000 USD
• Autres :	_____
o Donateur	_____

Signature PNUD :

Madame Odile SORGHO MOULINIER

Représentant Résident par Intérim



Au service
des peuples
et des nations

I. JUSTIFICATION

A la demande du Gouvernement béninois, le PNUD a coordonné avec succès l'assistance technique et financière de la communauté internationale au processus de réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) à travers le Projet d'Appui à la Réalisation de la LEPI (PAREL 2009-2011). L'accompagnement des PTFs s'est poursuivi à travers un important appui logistique et financier au double scrutin présidentiel et législatif de 2011, à la faveur du Projet d'Appui aux Elections (PAE) 2011. La contribution du PNUD à ces réalisations, tout comme par le passé depuis le Renouveau démocratique au Bénin, réside essentiellement dans le renforcement des capacités des organes en charge du processus électoral aux plans technique, managérial, financier, matériel et logistique, à travers la coordination des stratégies de mobilisation des ressources, la mise à disposition de l'expertise internationale et la gestion scrupuleuse du panier commun des bailleurs de fonds.

En dépit du capital d'expériences riche de cinq élections présidentielles, six élections législatives et deux élections municipales, communales et locales, force est de reconnaître que les capacités locales de gestion du processus électoral restent encore faibles. La sollicitation récente du PNUD pour accompagner le Bénin, dans le processus d'actualisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée par le Conseil d'Orientation et de Supervision de la LEPI a malheureusement mis en exergue les limites des structures nationales dans ce secteur sensible. Le défaut de l'appui du PNUD, faute de consensus sur les modalités de sa mise en œuvre, n'est probablement pas étranger au blocage des opérations de mise à jour de la LEPI. L'incertitude totale actuelle sur l'échéance de la disponibilité de la LEPI rend incertaine la date des élections communales et locales qui auraient dû se tenir vers la fin du premier semestre de l'année 2013.

Quelles qu'en soient les raisons, cette contre performance contraint le Bénin à affronter pendant les trois années à venir, trois types d'élections à savoir, les communales et locales en 2014 au plus tôt, les législatives en 2015 et la présidentielle en 2016. La survenance de ce cycle électoral, dans un contexte marqué par la fin du deuxième et dernier mandat constitutionnel du Président en exercice, constitue un test important et délicat pour la consolidation du processus démocratique et le maintien de la stabilité politique du Bénin.

Interpellé par l'évolution de la situation relative au processus électoral, dans le but de ne pas être pris de court par des sollicitations de dernière minute comme par le passé, le PNUD a voulu anticiper en s'engageant à examiner, à travers le présent projet d'assistance préparatoire, les solutions idoines pour apporter un appui optimal au Bénin dans la gestion efficiente de ce cycle électoral. Cette initiative est en adéquation avec les accords conclus entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin au titre de l'UNDAF 2014-2018 qui stipule dans l'Effet relatif à la Gouvernance que « D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable ».

L'assistance envisagée contribuera à réaliser l'Axe 4 de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP) dont la prescription est la « Promotion de la qualité de la gouvernance ». Plus spécifiquement, le mandat d'assistance électorale aux pays qui en font la demande décerné au PNUD à travers la résolution 46-137 du 17 décembre 1991 de l'Assemblée Générale des Nations Unies lui impose de demeurer attentif, disponible et prêt pour apporter l'accompagnement nécessaire en vue de relever efficacement les grands défis liés à la gestion du cycle électoral en perspective.

II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de l'assistance préparatoire est de créer les conditions favorables à l'appui du PNUD aux organes de gestion du cycle électoral 2014-2016.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques visés par cette assistance préparatoire sont de :

- ✓ **renforcer les capacités techniques et organisationnelles des structures impliquées dans les processus électoraux ;**
- ✓ **évaluer les besoins du Bénin en matière d'assistance électorale ;**
- ✓ **élaborer le Document de Projet d'Appui au Cycle Electoral 2014-2016 qui définira les stratégies et les méthodologies pour permettre :**
 - le renforcement des capacités logistiques et organisationnelles des organes de gestion des différentes élections ;
 - l'appui à l'organisation matérielle et logistique des élections municipales, communales et locales de 2014, des élections législatives de 2015 et de l'élection présidentielle de 2016 dans une approche de gestion intégrée et mutualisée des ressources mobilisables ;
 - l'appui à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources en vue du financement des opérations électorales.

IV. PRODUIT ATTENDU

Les principaux résultats attendus de ce plan d'initialisation du projet d'assistance au cycle électoral sont : (i) **les capacités techniques des institutions et organisations impliquées dans les processus électoraux sont renforcées ;** (iii) **les besoins du Bénin en matière d'assistance électorale sont évalués et connus ;** (ii) **le Document de Projet d'Appui au Cycle Electoral 2014-2016 est élaboré, validé et signé.**

Pour y parvenir, le PNUD, à travers le PACE, appuiera surtout la partie nationale, entre autres, dans le renforcement des capacités techniques des institutions et organisations impliquées dans les processus électoraux.

V. ARRANGEMENTS DE GESTION

3.1. Modalités de gestion du projet

Au regard des enjeux politiques liés au cycle électoral en vue et à l'historique de l'appui du PNUD au processus électoral au Bénin, la mise en œuvre de cette phase de l'assistance préparatoire est le "Direct Implementation" (DIM). Ainsi, le PNUD assure la gestion du projet, notamment la coordination stratégique, technique et financière de l'assistance préparatoire. Il sera en outre chargé du dialogue politique, du plaidoyer avec les partenaires nationaux et internationaux impliqués, du suivi et de l'évaluation des résultats, de la coordination des contributions des tiers ainsi que de l'évaluation multipartite des indicateurs de succès.

3.2. Structure de pilotage et de gestion

- **Comité technique de gestion**

La phase de l'assistance préparatoire au cycle électoral 2014-2016 sera administrée par un comité technique de gestion. Il est chargé de :

- donner les orientations stratégiques du projet à retenir dans le document de projet ;
- valider le plan de travail et les activités techniques du projet ;

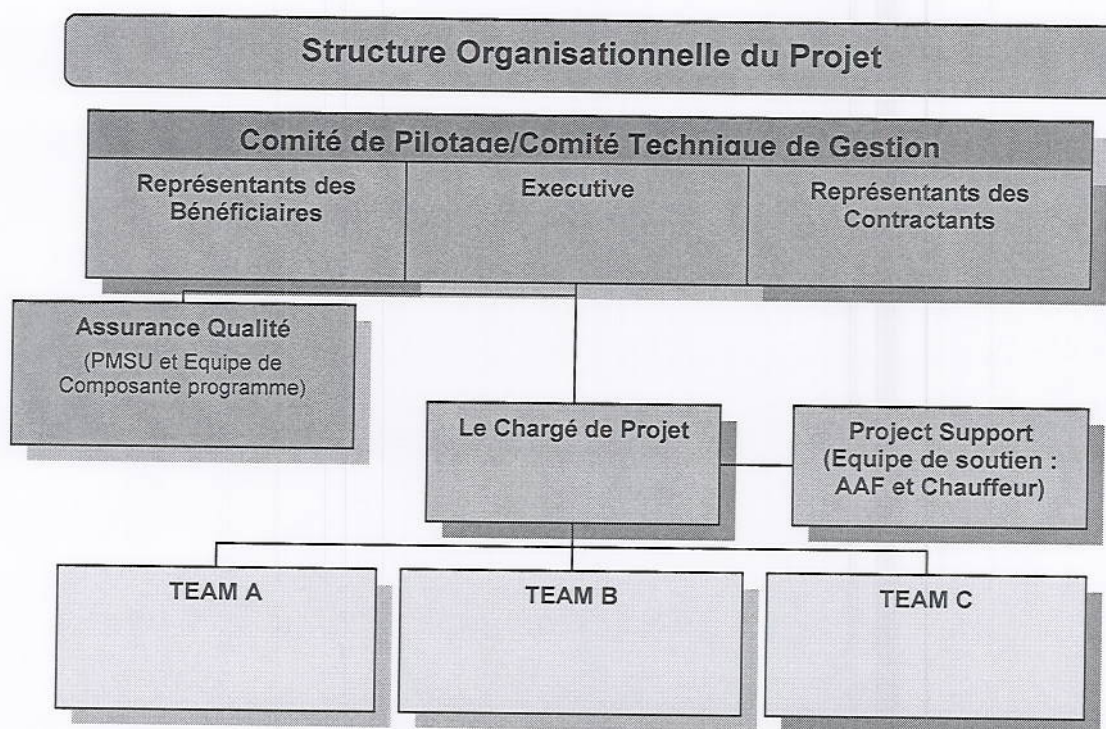
- donner les indications sur l'état d'avancement et les indicateurs de performance ;
- coordonner les différents apports et interventions ;
- faire le suivi régulier des travaux et l'évaluation de la mise en œuvre du plan global des activités.

Ce comité technique de gestion est composé d'un représentant du Gouvernement, du Représentant Résident du PNUD, du Représentant Résident Adjoint du PNUD, du Team Leader Gouvernance du PNUD, du Chargé des Opérations du PNUD, du Chargé de projet/Appui aux élections, secrétaire dudit comité et du (des) représentants des autres PTFs.

- **Unité de gestion du Projet (UGP)**

Une unité de gestion administrative, technique et financière (UGP) est mise en place par le PNUD dans la continuité du Projet d'Assistance préparatoire à la révision du RENA/LEPI afin de permettre la capitalisation des acquis, la fluidité des opérations dans cette période transitoire et de donner plus de chance de réussite au présent projet.

L'UGP est composée d'une équipe légère comprenant trois personnes : un Chargé de projet/Appui aux élections, spécialiste en communication et analyse politique, une assistante administrative et financière (AAF) et un chauffeur. Cette équipe de projet est chargée de faire le suivi de la conception et de l'élaboration du Document de Projet d'Appui au cycle électoral 2014-2016. Le Chargé de Projet/Appui aux élections assure la coordination et la gestion de l'UGP.



077

VI. SUIVI

La phase d'assistance préparatoire au cycle électoral de 2014-2016 sera exécutée sur une période de 9 mois (Février – Octobre 2014) au maximum. Son suivi et son évaluation se feront selon les règles ci-après en vigueur au PNUD:

- A la fin du trimestre, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Team Leader Gouvernance du PNUD permettra de faire le rapport sur l'évolution des résultats d'activités.
- Le journal des problèmes sera activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader Gouvernance pour faciliter le suivi et la résolution de potentiels problèmes, en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre, par le Chargé de projet sous le contrôle qualité du Team Leader du PNUD, à la revue du Comité Technique, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen ultérieur lors de la revue du portefeuille.
- Le journal des leçons apprises, sera activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi sera activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capter les événements importants de gestion du projet.

VII. PLAN DE TRAVAIL DU PROJET

Année : Février – Octobre 2014

PRODUITS ESCOMPTEES Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	ACTIVITES PLANIFIEES Lister les résultats d'activités et les actions pour les réaliser	AGENDA			PARTIES RESPONSABLES	Sources de Financement	BUDGET PREVU		
		T1	T2	T3			Code Budgétaire et Description	Montant \$ US	
Produit 1: Le Document de Projet d'Appui au Cycle Electoral 2014-2016 est disponible Données de base : Non Indicateur(s): - Document de projet élaboré, validé et signé - Disponibilité du compte rendu du CLEP et du rapport de fin d'étape d'assistance préparatoire Cible(s) (s): Oui Effet Plan d'Action Commun: D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable.	1. Résultat d'activité : Document de projet élaboré Action 1.1 : Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la correction de la LEPI et des élections pilotée par le HCGC Total 1 Action 1.2 : Evaluation des besoins des organes de gestion des élections, notamment la CENA une fois installée. Total 2 Action 1.3 : Recrutement d'experts et Consultants internationaux en fonction des besoins identifiés. Total 3 Action 1.4 : Renforcement des capacités des institutions et organisations impliquées dans les processus électoraux. Total 4 Action 1.5 : Elaboration du Document de projet d'Appui au Cycle Electoral 2014 -2016 Total 5								
		X	X	X	HCGC/PNUD	PNUD	74500: Dépenses diverses		
							72500: Provisions		
							72400: Communication		PM
							72500: Fourniture de bureau		3 000
							71200: Consultant Inter		
				X		PNUD	71600: Voyage		
									PM
							72500: Fournitures de bureau		1 000
				X			73000: Location de salle		
					73200: Restauration		2 000		
					75700: Autres support de formation/communication		1 000		
							4 000		
					72400: Communication		1 000		
		X			72500: Fournitures de bureau		2 000		
							3 000		
Sous - total 1									
								10 000	

2. Résultat d'activité: Coordination de l'assistance préparatoire assurée									
Action 2.1 : Appui à la coordination de l'ensemble des activités de l'assistance préparatoire.	X	X	X						
Total 1									
Action 2.2 : Organisation du CLEP	X								
Total 2									
Action 2.3 : Organisation de la cérémonie de signature du PRODOC avec les organes nationaux compétents				X					
Total 3									
Action 2.4 : Elaboration des rapports de suivi et d'évaluation.	X	X	X						
Total 4									
Action 2.5 : Règlement des obligations relatives aux charges locales	X	X	X						
Total 5									
Sous-total 2									
									15 000
TOTAL									
									75 000